



> n°9



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO
RAPIDE



**5 BONNES
RAISONS
D'ADHÉRER
À LA CFDT**

- Pour ne plus être seul sur son lieu de travail.
- Pour être informé sur ses droits.
- Pour être conseillé sur le plan professionnel et juridique.
- Pour être soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT.
- Parce que le orange vous va si bien !

1-Compte rendu du Comité Technique du 19 Décembre 2017.

À Bayonne le 20 décembre.

Ordre du jour de l'Administration :

01- Présentation de l'organisation de la mission « Europe et transfrontalier, politiques contractuelles et schémas régionaux » (ETPC)

2- Présentation de l'organisation de la direction de la Transition écologique et énergétique & Agglomération citoyenne (TEE&AC)

3- Installation de la vidéo protection dans les déchèteries de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

4- Proposition de réaménagement des plannings des déchèteries du pôle territorial Côte Basque Adour

5- CIAS du Pays de Soule – suppression d'un poste

01- Présentation de l'organisation de la mission « Europe et transfrontalier, politiques contractuelles et schémas régionaux » (ETPC)

La CFDT a demandé de détailler les missions des diverses composantes de ce service.

Quelles relations avec les autres collectivités par exemple ?

La CFDT a demandé si ce service aura pour vocation de venir assister les communes membres dans le montage des dossiers de subvention ou de financement.

La CFDT de la CAPB donne un avis favorable à cette question.

2- Présentation de l'organisation de la direction de la Transition écologique et énergétique & Agglomération citoyenne (TEE&AC)

La CFDT a demandé quelle sensibilisation et quel impact aura ce service sur l'organisation de la CAPB. Ce service interviendra-t-il sur les comportements en interne à la CAPB (guide du tri, bonne pratique pour économiser l'énergie, Appel offre éco-responsable, etc.).

La CFDT a demandé quelle seront les relations de ce service avec les instances paritaires et notamment le CHSCT de la CAPB ?

La CFDT de la CAPB donne un avis favorable à cette question.

3- Installation de la vidéo protection dans les déchèteries de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

La CFDT a validé la mise en place de la vidéo-surveillance avec enregistrement sur équipement présent sur site et récupération ultérieure possible par les personnes habilitées.

La CFDT a relevé le fait que ces dispositifs avaient un impact positif sur l'environnement des agents en déchetterie. Ils éprouvent un sentiment de protection et de prévention face aux incivilités de certains usagers.

La CFDT de la CAPB donne un avis favorable à cette question.

4- Proposition de réaménagement des plannings des déchèteries du pôle territorial Côte Basque Adour.

La CFDT a remercié l'ensemble des intervenants suite aux rendus de ce groupe de travail.

La CFDT a cependant évoqué la suite à donner sur les dossiers des déchèteries.

Ce groupe de travail est appelé à perdurer dans le temps : conditions de travail, environnement professionnel ou encore gestion des artisans utilisateurs des déchèteries sont des sujets prégnants.

La CFDT de la CAPB donne un avis favorable à cette question.

5- CIAS du Pays de Soule – suppression d'un poste.

La CFDT de la CAPB donne un avis favorable à cette question.

2- Mise en place du RIFSEEP : Le chantier est ouvert

La CFDT avait négocié, lors de nos échanges avec l'administration, **de pouvoir avoir des sessions de formation sur divers sujets concernant les questions RH.** Sur le sujet RIFSEEP, cette formation a eu lieu le mercredi 13 décembre au Pôle Sud Pays Basque.

Cette séquence de travail venait en complément des deux sessions internes que la CFDT de la CAPB avait déjà délivré à ses membres désignés pour œuvrer au sein du groupe de travail sur le régime indemnitaire.

Pour mémoire, la première session du groupe de travail RIFSEEP à la CAPB a eu lieu le mercredi 06 décembre.

Une présentation menée par le cabinet Espelia fut le point d'appui principal de ce premier rendez-vous qui se voulait avant tout pédagogique.

Les prochaines dates ne sont pas encore connues pour les prochaines séquences de travail.

3- Entretien d'évaluation

À la demande de la CFDT, le sujet des entretiens d'évaluations de fin d'année a été évoqué lors de notre rencontre de dialogue social avec les responsables des ressources humaines.

M. Barraud (DRH) nous a assuré que les entretiens d'évaluations auraient bien lieu cette année, les rencontres pourront se faire en ce début d'année 2018. Le Centre de Gestion ayant accepté un laps de temps plus long pour la réception des dossiers sur les entretiens d'évaluations.

4- NBI, Arrêté de nomination : La CFDT a écrit à Mme Behoteguy

La CFDT de la CAPB a saisi par une question d'urgence (Non retenue) Mme Béhoteguy en début de Comité Technique sur plusieurs questions suite à la réorganisation des services.

Nous avons attiré l'attention de Mme la Vice-présidente sur trois points dont vous trouverez la teneur ci-après, à savoir :

1-Arrêté de nomination / Lettre de nomination / Rétroactivité

Dans le cadre des appels à candidatures lors de la réorganisation des services, des agents ont été nommés sur des nouveaux postes. Normalement des lettres de validation de recrutement ont été envoyées aux personnes dont la candidature a été retenue.

Qu'en est-il pour les arrêtés de nomination ?

Autre point : Les travaux sur le RIFSEEP n'en sont qu'aux prémices, aussi comment sera géré la rétroactivité des nouveaux régimes indemnitaires réétudiés ? En effet, les prises de fonction dans les nouveaux postes issus de la réorganisation seront bien antérieures à la fin des négociations sur le nouveau calcul du régime indemnitaire (sachant que l'aboutissement de ces travaux risque de n'être effectif que dans plusieurs mois) ? Ce point devra être porté au débat.

2-NBI.

Dans le cadre de la restructuration des services, certains agents, à qui est attribuée une Nouvelle Bonification Indiciaire, risquent de la voir disparaître suite aux changements de leurs missions.

Lors des séquences du COPIL en décembre 2016, Monsieur le Président Etchegarray s'était engagé à ne pas remettre en cause des acquis qu'ils soient d'ordres salariaux ou avantages sociaux tant que les séquences de négociations collectives n'auraient pas abouti.

Nous demandons à ce que les personnes, dont la NBI risque d'être remise en cause, ne soient pas impactées par la suppression de celle-ci.

Si la collectivité devait supprimer certaines NBI, nous demandons que des solutions indemnitaires de compensation soient proposées aux agents dans l'attente de la mise en place du RIFSEEP définitif.

Nous demandons qu'un état des lieux précis sur l'attribution de la NBI soit lancé au sein des services communautaires. Pour la CFDT il est évident que nous ne pourrions pas nous affranchir d'un état des lieux et d'une remise à plat de la Nouvelle Bonification Indiciaire au sein de la CAPB.

3-Fiche de poste.

Dans le cadre du Groupe de travail sur le RIFSEEP, la mise à jour de la fiche de poste va devoir être à l'esprit de tous, de l'évalué-e à l'évaluateur.

En effet la phase de critérisation des postes, moment déterminant dans la mise en œuvre du RIFSEEP, ne se fera qu'en respectant les fonctions renseignées dans les fiches de postes des agents.

La CFDT de la CAPB demande donc qu'une information soit faite aux agents sur la veille à tenir sur la mise à niveau de leur fiche de poste afin que leurs fonctions quotidiennes soient bien en adéquation avec le contenu porté sur celles-ci.

Par ailleurs, il est aussi important que l'évaluateur, dans le cadre de ses fonctions d'encadrement susceptible de tenir un entretien d'évaluation, soit formé afin de prendre en compte les enjeux émanant de la mise en place du RIFSEEP.

5- Augmentation de la CSG au 1^{er} janvier 2018 : Attention ! pouvoir d'achat en berne.

Outre le blocage du point d'indice pour les fonctionnaires décrété par le gouvernement, il y a l'augmentation de la CSG (+1.7 % au 1^{er} janvier 2018).

La CSG sera compensée : à vous de bien regarder fin janvier le montant de votre salaire.

Mais attention, à ne pas oublier en ce début d'année : il y aura également l'augmentation de la cotisation retraite et personne n'en parle !

Les cotisations sociales des fonctionnaires vont augmenter en 2018. La réforme des retraites de 2010 a en effet acté une hausse progressive des cotisations retraite des agents du public, afin de les faire converger vers celles du privé. L'an prochain, il est ainsi prévu de les relever de 0,27%... Ce qui réduira donc la rémunération nette des fonctionnaires.

Blocage du point d'indice, report de la mise en place du PPCR de une année, jour de carence et cure d'austérité envers les collectivités territoriale couplée avec la mise en place de la loi NOTRe : Le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires n'est absolument pas garanti !

Syndicalement.

La section syndicale de la CFDT – CAPB

Urte berri on deneri

Bonne ANNÉE 2018



La section syndicale CFDT de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque vous présente ses meilleurs vœux. Que la santé et l'énergie vous accompagnent dans tous vos projets.

Construisons un dialogue social de qualité pour la consolidation de nos emplois, la valorisation de nos métiers et la conquête de nouveaux acquis sociaux !



N'hésitez pas à nous informer de vos problèmes ou nous transmettre vos remarques. Si vous souhaitez une heure d'info syndicale ou si vous souhaitez nous rejoindre...Contactez-nous !

Syndicat CFDT-Communauté d'Agglomération Pays Basque

15, Avenue Foch - 64100 Bayonne.

Mail > cfdt.capb@gmail.com

Facebook : Cfdt Pays Basque Agglomération

Section locale CFDT Interco 64 - CAPB – 15, Avenue Foch – 64100 BAYONNE – 06 32 15 99 09
Syndicat Interco 64 - Maison de Pays - Avenue Gaston de Foix - 64 150 MOURENX